

Ce document vous explique si votre demande doit se faire : directement sur internet, par courrier, en préfecture ou bien par mail



SUR INTERNET

Le site de la préfecture :
<http://www.gard.gouv.fr/>

ET



Aide et informations sur le site :
30.accueil-etrangers.gouv.fr



PAR COURRIER

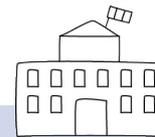
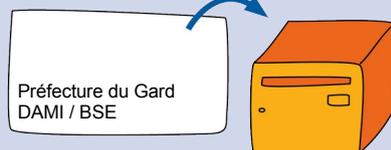
(sauf demande de naturalisation)

Envoyez votre dossier à la préfecture



OU

Déposez votre dossier dans la boîte
aux lettres de la préfecture située au
1 Rue Guillemette à Nîmes



À LA PRÉFECTURE

**1 rue Guillemette
30 000 Nîmes**

Uniquement sur convocation
pour le retrait d'un titre, APS,
DCEM, récépissé



PAR MAIL

pref-etrangerscontact@gard.gouv.fr

En dernier recours

LES DEMANDES DE TITRE DE SEJOUR



Par courrier

- Première demande et renouvellement de titre de séjour
- Demande de modification de titre de séjour : état civil, etc
Uniquement pour les titres de séjour de plus de 1 an
- Demande de changement d'adresse
Uniquement pour les titres de séjour de plus de 1 an
- Demande de duplicata de titre de séjour
- Renouvellement d'un récépissé de titre de séjour
- Renouvellement d'une autorisation provisoire de séjour
- Dépôt de pièces complémentaires d'un titre de séjour
Uniquement pour les dossiers incomplets



Par mail

- Demande d'admission exceptionnelle au séjour prendre rendez-vous par mail à :
pref-etrangers-rdv-aes@gard.gouv.fr



En préfecture

- Retrait d'un titre de séjour
Uniquement avec un RDV donné par la préfecture

Ce document vous explique si votre demande doit se faire : directement sur internet, par courrier, en préfecture ou bien par mail

LES TAXES



En préfecture

Paiement d'une taxe sous la forme de timbre fiscaux

Le timbre fiscal sera à remettre au moment de la remise du titre. Ne pas joindre le timbre fiscal au courrier. Achat possible sur le site des impôts ou chez un buraliste.

LES DEMANDES DE DCEM



Par internet

Formulaire de demande et liste de pièces justificatives

Rubrique > prendre rendez-vous > L'accueil des ressortissants étrangers



Par courrier

Dépôt d'un DCEM



En préfecture

Retrait d'un DCEM

Uniquement avec un rendez-vous donné par la préfecture

LES DEMANDES DE VISA



Par mail

Visa «sortie» et «retour» spécifique Légion étrangère



Par mail

Demande de prolongation de visa court séjour pour motif exceptionnel :

pref-etrangers-contact@gard.gouv.fr

LES DEMANDES DES EMPLOYEURS



Par courrier

Demande de renouvellement d'une autorisation provisoire de travail

À demander à La Directe directe.gouv.fr



Par mail

Demande de vérification de l'autorisation de travail d'un employé :

pref-employeurs-etrangers@gard.gouv.fr

LES DEMANDES DE NATURALISATION



Par courrier

Dépôt de demande de naturalisation :

Préfecture de l'Hérault DMI
Direction de l'Immigration et de l'Intégration
Plateforme de la naturalisation
34062 MONTPELLIER CEDEX 2



Par mail

Renseignements et dépôt de demande de naturalisation :

pref-naturalisations@herault.gouv.fr